

POL INT3005 – Titre : Coopération et Développement
Hiver 2023 -Local : B-4250 Jean Brillant
Horaire: Lundi, 16h00 à 19h00, examen final le **3 Avril**.

Professeur : Dr Djibril Diop
Où me trouver : 5^e étage du Pavillon Lionel-Groulx (C-5146 ou C-5148)
Disponibilité : 14h30 à 15h30
Téléphone : 438.930.9012
Courriel : djibril.diop@umontreal.ca

Approches et objectifs :

Ce cours de synthèse revisite les concepts de coopération et de développement à travers différents enjeux contemporains à l'aide d'outils d'analyse économique, politique, historique et juridique dans un contexte de changement climatique, de globalisation des échanges et de concurrence exacerbée. Ce cours propose une introduction aux perspectives critiques des concepts de développement et de coopération. Il vise non seulement à présenter les principaux acteurs.rices, les questions et les processus liés au développement et à la coopération, mais aussi à aborder les principaux défis auxquels ils sont confrontés face aux réalités du terrain. L'objectif étant de permettre aux étudiant.es d'acquérir une base de connaissances et une capacité d'analyse critique qui leur permettront de mieux comprendre à la fois la complexité des questions de développement et de coopération et leur contexte historique d'évolution. En outre, il s'agira d'initier les étudiants.es aux débats actuels qui ont lieu au sein de la communauté internationale sur la problématique du développement et de la coopération et des défis et enjeux de leur mise en œuvre. Il s'agira aussi de voir les approches critiques de ces deux concepts, tant à travers les discours que leur pratique dans le monde.

Formule pédagogique :

Le cours est conçu sous la forme d'un séminaire avec un court exposé magistral dans la première partie suivi d'une période d'échanges avec les étudiants.es dans un second temps. La participation active en classe est essentielle avec les étudiants.es et entre les étudiants.es afin d'avoir une rétroaction sur les différentes dimensions sur les problématiques majeures liées au développement et à la coopération. Ainsi, pour la réussir ce cours, un travail assidu est nécessaire de la part des étudiants.es. Pour cela, il est indispensable de faire des lectures obligatoires et suggérées qui complètent les présentations en classe à partir d'ouvrages (chapitres de livres) et de textes de revues savantes (articles) dont certains sont disponibles sur le site du cours : <https://studium.umontreal.ca/>, les autres sont mis à la réserve du cours au niveau de la bibliothèque universitaire.

Modalités d'évaluation et pondération :

Trois (3) activités d'évaluation sont prévues au cours (2 travaux individuels et un travail d'équipe) : un travail de synthèse de lectures, un dossier+ présentation orale et l'examen final.

1- Pour le travail de la Fiche de lectures (Travail à maison), l'étudiant.e devra rendre un document écrit de cinq (5) pages max. (police Times New Roman -12-, interligne 1,5). Ce travail est **à rendre à la séance 7, le 20 Février** et il comptera pour **10% de la note finale**.

2- Pour ce qui est de la seconde évaluation, elle se fera en équipe autour d'une thématique portant sur la coopération et développement sous la forme de **dossier à rendre suivi d'une présentation orale lors de la séance 10, le 20 Mars**. Elle comptera pour **40% dans la note finale**.

3- En ce qui concerne l'examen final, il se fera en classe sur table et portera sur l'ensemble de la matière du cours. **Il se tiendra à la dernière séance, le 3 Avril** et comptera pour **50% dans la note finale**.

Nb. Pour les échéances, modalités et pondérations des évaluations, voir les grilles ci-dessous.

Nb. La qualité de la langue fera l'objet d'une attention particulière lors de la correction. Si le français n'est pas votre langue maternelle et que vous rencontrez des difficultés à rédiger dans cette langue, signalez-le dès la première séance.

Nb. Aucun livre ouvert ni l'usage d'ordinateur ne sont tolérés lors de l'examen final.

Activités	Pondération	Échéance
Évaluation 1 : Fiche de lectures	10%	20 février
Évaluation 2 : Dossier et présentation orale	40%	20 mars
Évaluation 2 : Examen final	50%	3 avril (16 h-19h)

1. Grille d'évaluation de la Fiche de lecture - TPI (10% de la note finale)

Critères d'évaluation		Éléments observés	Notation
1	Respect des consignes	<ul style="list-style-type: none"> ● Le texte respecte des consignes dans la présentation générale (voir directives de l'Université) ● Aération du texte (un paragraphe par idée) 	/2
2	Contenu des textes	<ul style="list-style-type: none"> ● L'idée générale des textes à l'étude est bien comprise. ● La synthèse est faite de manière cohérente. ● Les citations et/références aux auteurs sont bien faites 	/5
3	Respect de la langue	<ul style="list-style-type: none"> ● Le vocabulaire utilisé est adéquat avec des phrases courtes. ● Pas plus de 3 fautes (Orthographe et grammaire) 	/1,5
4	Références bibliographiques	<ul style="list-style-type: none"> ● Les références bibliographiques sont présentées adéquatement (voir les normes universitaires). 	/1,5
TOTAL			/10

Nb. Les rapports de lectures ne doivent pas dépasser 5 pages (double interligne) et doivent porter sur les lectures assignées pour une semaine donnée. Les rapports de lecture ne sont pas seulement un résumé des textes: ils engagent avec la littérature sur un thème lié au développement et à la coopération et proposent des réflexions approfondies et critiques des débats soulevés par les textes. Les rapports mettent en relief les principaux débats présents dans les lectures, les arguments des auteur.es, montrent dans quelle mesure ils sont en accord les un.es avec les autres ou se contredisent, quelles critiques on peut en formuler, quelles questions ces débats soulèvent, etc. Les rapports de lecture sont donc organisés autour d'une question et d'un argument proposés par l'étudiant.e et développés à partir des différents arguments des auteur.es.

2. Modalités et grille d'évaluation du travail d'équipe (40% de la note finale)

Cette évaluation est constituée de deux (2) parties : la rédaction d'un dossier de dix (10) pages max., suivi d'une présentation orale. Chaque équipe devra procéder comme suite :

- 1- Former une équipe 04 étudiants max ;
- 2- Choisir un sujet à étudier ;
- 3- Faire un bref état des lieux de la problématique choisie ;
- 4- Analyser les défis et les enjeux ainsi que les acteurs en interaction ;
- 5- Situer cette problématique dans le cadre général de la coopération pour le développement ;
- 6- Discuter des limites et des impacts des initiatives et pratiques engagées sur le terrain.

Cette évaluation qui comptera pour 40% dans la note finale sera répartie en deux (2) : 30% pour le dossier écrit (voir grille ci-dessous) et 10% pour la présentation orale. Une partie de la séance 5, le 7 février, sera consacrée à la préparation de ce travail d'équipe.

Rubriques		Contenu	Notation
1	Un état des lieux de la problématique est fait	Situer, localiser, positionner géographiquement le site à étude (un support cartographique serait apprécié) et le contexte global de la thématique à travers la coopération et le développement	/3
2	Les défis et les enjeux ainsi que les acteurs en interaction sont bien analysés	Présenter clairement les problèmes, contraintes et les différentes manifestations de la problématique analysée et ses conséquences manifestations en termes sociale, économique, environnementale, ou autres. Il s'agira aussi de bien présenter les acteurs en interaction.	/5
3	La problématique choisie est bien située dans le cadre général de la coopération pour le développement	Présenter clairement la problématique étudiée dans la thématique globale de la coopération et du développement et le lien avec la thématique du cours.	/7
4	Les limites et les impacts des actions engagées sur le terrain sont bien présentés	Présenter les limites des interventions des acteurs en interaction et les effets des actions engagées sur le terrain et sur les cibles directes et/ou indirectes et éventuellement ce qui est fait pour mitiger les risques.	/5
5	Qualité de la présentation	Présentation visuelle claire et lisible avec des mots appropriés, et une présentation orale audible et bien articulée.	/10
TOTAL			/30

3. Grille d'évaluation de l'examen final (50% de la note finale)

Cette évaluation se fera sous deux (2) formes au choix entre une question à développement et une série de questions courtes. Pour ce qui est de la question à développement, l'étudiant.e sera appelé.e à analyser un sujet en rapport avec la thématique du cours Coopération et Développement sous la forme d'une dissertation ; quant aux questions courtes, elles se présenteront sous la forme de définition. Dans les deux cas, l'évaluation portera sur l'ensemble de la matière du cours.

Rubriques		Contenu	Notation
1	Organisation cohérente du texte	<ul style="list-style-type: none"> ● Le texte comporte une introduction, un développement et une conclusion. ● Aération du texte (un paragraphe par idée) 	/5
2	Introduction	<ul style="list-style-type: none"> ● L'introduction présente une considération du sujet dans la thématique du cours ● La problématique du sujet est bien présentée ● Le plan du texte est bien annoncé (2, 3 parties ou plus) 	/6
3	Contenu du texte	<ul style="list-style-type: none"> ● Les explications sont claires ● Pas de hors-sujet dans les explications ● Références faites au cours et/ou à des auteurs ● Cohérence dans l'analyse par rapport au sujet 	30
4	Respect de la langue	<ul style="list-style-type: none"> ● Le vocabulaire utilisé est adéquat avec des phrases courtes. ● Pas plus de 3 fautes (Orthographe et grammaire) 	/4
5	Conclusion	<ul style="list-style-type: none"> ● Une synthèse bien articulée et des idées bien développées. ● Une ouverture est fait vers d'autres thématiques en lien avec la problématique générale du cours 	/5
TOTAL			/50

Echéancier - Plan de cours :

1^{re} séance (9 Janvier) : Présentation générale du programme et des concepts clés

- Pourquoi ce cours sur Coopération & Développement
- Explication des modalités des évaluations
- Présentation de quelques concepts clés du cours

2^e séance (16 Janvier) : C'est quoi le développement? C'est quoi la Coopération ?

- Le développement c'est quoi?
- La coopération c'est quoi ?

Lectures obligatoires :

CLICHÉ P. (2014). *La coopération internationale solidaire*. Presses de l'Université du Québec, 2018 p.

- Chapitre. Quelques éléments conceptuels, p. 5-33
- 4.6. Le mouvement de lutte globale contre l'ultralibéralisme en Amérique Latine, p. 140-158

NAHAVANDI F. (dir) (2003). *Repenser le développement et la coopération internationale*. Paris, Karthala, 208p.

- Gilbert Rist « Les enjeux critiques et l'après « développement », p. 49-58
- Jean-Luc Maurer « Globalisation, coopération internationale au développement, et partenariat universitaire Nord-Sud », p. 76-79.

Lectures suggérées :

BONIFACE P. (2021). *Comprendre le Monde - 6e Éd.* Paris, Colin, p. 336

KOCK K Dirk-Jan (2012). *Coopération internationale et développement*. Paris, l'Harmattan, 146 p.

- Coopération internationale et développement dans le domaine des conflits
- Coopération régionale et le développement

MACLEOD A. et BONDITTI P. (2019). *Relations internationales. Théories et concepts*. 4e édition, Paris, Athéna, 600 p.

3^e séance (23 Janvier) : Comment et qui définit l'agenda du développement et de la coopération ?

- Depuis 1945- Les relations internationales (Nations Unies à travers ces différentes organisations)
- Les grands accords de coopération internationaux (GATT/OMC – Accords Régionaux...)

Lectures obligatoires :

LAURENT J-P. et PEEMANS J-P. (1998). « Les Dimensions Socio-Économiques du Développement Local en Afrique au Sud du Sahara : Quelles Stratégies pour quels Acteurs ? », Bulletin de l'APAD [En ligne], 15 | 1998, mis en ligne le 20 décembre 2006, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://apad.revues.org/553>

DE SARDAN J.P. O. (1991). « L'anthropologie du changement social et du développement comme ambition théorique ? », Bulletin de l'APAD [En ligne], 1 | 1991, mis en ligne le 23 juin 2006, Consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://apad.revues.org/296>

GOUJON M. (2008). « L'indice de développement humain : une évaluation pour la Réunion », in *Région et Développement* n° 27, 20 p.

Lectures suggérées :

PAQUIN S. et DESCHENES D. (2009). *Introduction aux relations internationales. Théories, pratiques et enjeux*. Chenelière Éducation, 2009, 27 p.

BONIFACE P. (2021). *Comprendre le Monde - 6e Éd.* Paris, Colin, p. 336

KOCK K Dirk-Jan (2012). *Coopération internationale et développement*. Paris, l'Harmattan, 146 p.

- Coopération internationale et développement dans le domaine de l'environnement
- L'aide publique au développement au 21^e siècle
- Coopération internationale pour le développement dans le domaine du commerce et de la dette

4^e séance (30 Janvier) : Les rapports coloniaux du développement et de la coopération

- Du mercantilisme à la colonisation
- Des empires coloniaux aux pré-carrés

Lectures obligatoires :

DIMIER V. (2005). « Politiques indigènes en France et en Grande-Bretagne dans les années 1930 : aux origines coloniales des politiques de développement », in *Politique et Sociétés*, Janvier n°24, p. 73-99.

BAT J-P. (2010). « Le rôle de la France après les indépendances. Jacques Foccart et la pax gallica », De Boeck Supérieur, in *Afrique contemporaine*, Mars, n°235, p. 43 à 52

Lectures suggérées :

FREMEAUX J (2002). *Les empires coloniaux dans le processus de mondialisation*. Paris, Maisonneuve et Larose, 390 p.

LANDES D. AS. (2000). *Richesse et pauvreté des nations. Pourquoi des riches ? Pourquoi des pauvres ?* Paris, Albin Michel, 758 p.

5^e séance (6 Février) : La « bonne » gouvernance et le consensus de Washington

- Les Programmes d'ajustement structurel (PAS)
- La bonne gouvernance comme conditionnalité dans la coopération internationale

Lectures obligatoires :

CLICHÉ P. (2014). *La coopération internationale solidaire*. Presses de l'Université du Québec, 2018 p.

- Chapitre 2. « Le modèle dominant de développement et les politiques canadiennes d'aide internationale », p. 35-50
- 2.1.5. « Les sociétés à l'ère ultralibéral », p. 54-60

GOLDBLUM C., et OSMONT A. (2008) « Gouvernance urbaine et coopération internationales », in Bellina, Magro et de Villemeur (eds.) *La gouvernance démocratique : un nouveau paradigme pour le développement*. Paris, Karthala, p. 297-311.

Lecture suggérée :

BANQUE MONDIALE (2009). *Stratégie de la Banque mondiale pour les villes et les collectivités territoriales. Note conceptuelle et de synthèse. Département finance, économie et développement urbain*. Réseau développement durable. Washington DC. 27 p.

6^e séance (13 Février) : Le développement et la coopération comme moyen de réduire la pauvreté

- L'Aide au développement comme vecteur de la coopération internationale
- L'initiative PPTÉ comme outil de coopération au développement

Lectures obligatoires :

COURMONT V., (2001). « Pauvreté quelles définitions », in *Ville en développement* n°53, Septembre, p. 4.

LAUTIER B. (2002). « Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté », *Revue Tiers-Monde*, 43(69), p. 137-165.

LECOMTE B. J. et NAUDET J. D. (2000). « Autonomie et dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure », in *Revue Autrepart*, (13), p. 5-23

Lectures suggérées :

DE SARDAN J.P. O. (1984). *Anthropologie et développement (essais en socio-anthropologie du changement social)*. Paris, Karthala, 221 p.

KOCK K Dirk-Jan (2012). *Coopération internationale et développement*. Paris, l'Harmattan, 146 p.

- L'aide publique au développement au 21^e siècle
 - Coopération internationale pour le développement dans le domaine du commerce et de la dette
- PAULAIS T., (2003). « Lutte contre la pauvreté dans les villes en développement. Évolutions récentes, questions récurrentes », in *Annales de la recherche urbaine* n° 93, 6 p.

THIEBAULT J-L. (2011). « Comment les pays émergents se sont-ils développés économiquement ? La perspective de l'économie politique ». De Boeck Supérieur, in *Revue internationale* de n°3 Vol. 18, p. 11-46.

***Nb. Échange avec les groupes pour la préparation du travail d'équipe**

7^e séance (20 Février) : Les approches critiques de la coopération au développement

- L'altermondialisation comme alternative aux politiques libérales
- Le développement au-delà du PIB

Lectures obligatoires :

OSMONT A. (1995). *La Banque mondiale et les villes. Du développement à l'ajustement*. Paris, Karthala, 309 p.

- Chap. 6 : La période contemporaine des projets d'ajustement structurel, p.143-171.

PETRAS J. et VELTMEYER H. (2003). *La face cachée de la mondialisation. L'impérialisme au XXI^e siècle*. Parangon, 288 p.

- Chapitre 7. « Coopération pour le développement », p. 183-192

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=STKb9nYRKuE>

Lecture suggérée :

HIBOU B. (1998). *Économie politique du discours de la Banque mondiale en Afrique sub-saharienne : du catéchisme économique au fait (et méfait) missionnaire*. Les Études du CERI, n°39, 46 p.

***Nb. Évaluation n°1. Remise de la Fiche de lectures**

SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES - 27 FÉVRIER AU 5 MARS

8^e séance (6 Mars) : Coopération internationale et protection de l'environnement

- Environnement et développement : les enjeux et les défis
- Les enjeux de la coopération internationale pour l'environnement

Lectures obligatoires :

CLICHÉ P. (2014). *La coopération internationale solidaire*. Presses de l'Université du Québec, 2018 p.

- 2.1.4. « La crise écologique », p. 50-54

HAUT CONSEIL DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE (2002). *Biens publics mondiaux et coopération internationale. Nouvelle stratégie pour de nouveaux enjeux*. Paris, 327 p.

- Katell Le Goulven « Les biens publics mondiaux comme solution aux défis politiques du XXI^e siècle », p. 17-20
- Jean-Michel Séverino « Les biens publics mondiaux, un nouveau mode de régulation des marchés? », p. 21-37
- Bruno Delaye « Les biens publics mondiaux et la diplomatie d'influence et de solidarité de la France », p. 39-45

Lectures suggérées :

AUVERLOT D. (2015). « La tragédie du réchauffement climatique : du cinquième rapport du GIEC à la conférence PRAIS-Climat 2015 ». F.F.E., in « Annales des Mines - Responsabilité et environnement », janvier n° 77, p. 14-20

NATIONS UNIES (2002). Rapport du Sommet mondial pour le développement durable Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002, 192 p.

KOCK K Dirk-Jan (2012). *Coopération internationale et développement*. Paris, l'Harmattan, 146 p.

- Coopération internationale et développement dans le domaine de l'environnement.

9^e séance (13 Mars) : Les ONG et la coopération pour le développement

- Les acteurs comme acteurs de la coopération au développement
- Les limites aux actions des ONG dans la Coopération internationale

Lectures obligatoires :

CLICHÉ P. (2014). *La coopération internationale solidaire*. Presses de l'Université du Québec, 2018 p.

- Chapitre 4. L'action des OSC du Sud », p. 101-140

PETRAS J. et VELTMEYER H. (2003). *La face cachée de la mondialisation. L'impérialisme au XXI^e siècle*. Parangon, 288 p.

- Chapitre 7. « Les ONG au service de l'impérialisme », p. 193-212

PIVETEAU A. (2004). *Évaluer les ONG*. Paris, Karthala, 384 p.

- Chapitre 3. « Banaliser les ONG et leurs actions », p. 135-196
- Chapitre 4. « La légitimité et l'actualité d'une évaluation des opérations menées par les ONG », p. 197-240

Lectures suggérées :

BONIFACE P. (2021). *Comprendre le Monde* - 6e Éd. Paris, Colin, 336

CARBONNIER G. (2005). « Privatisation de la guerre et sous-traitance des services publics : défis pour l'action humanitaire », *Annuaire suisse de politique de développement* [En ligne], 24-2 | 2005, mis en ligne le 19 février 2010, consulté le 07 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/aspd/354>

GOHARD-RADENKOVIC A. (dir), Abdel Jalil Akkari (2008). *Coopération internationale : entre accommodements interculturels et utopies du changement*. Paris, l'Harmattan, 176 p.

*****La date retenue pour l'évaluation du cours en ligne sur la plateforme [Omnivox](#)*****

10^e séance (20 Mars) : Séminaire de présentation des travaux d'équipes

***Nb. Évaluation n°2. Remise du dossier et présentation orale des équipes de travail.**

11^e séance (27 Avril) : Développement, coopération et genre

- La question genre dans l'agenda international
- La question genre dans la coopération au développement

Lectures obligatoires :

- Bérengère Marques-Pereira et Florence Raes « Genre, femmes et développement », p. 141-159

VERSCHUUR C. (2015). « Une histoire du développement au prisme du genre. Perspectives féministes et décoloniales ». In *Sous le développement, le genre*. Verschuur, Christine, Isabelle Guérin et Hélène Guétat-Bernard (eds.), IRD éditions. 43-71.

Lecture suggérée:

MCLLWAIN C. et DATTA K. (2003). « From Feminising to Engendering Development. » *Gender, Place & Culture*, 10 (4): 369-82.

NAHAVANDI F. (dir) (2003). *Repenser le développement et la coopération internationale*. Paris, Karthala, 208 p.

12^e séance (3 Avril) : Examen final (en salle sur table)

CONSIGNES DE L'UNIVERSITÉ

Rappel de règlements pédagogiques :

Veillez prendre note que le trimestre se termine le 28 avril 2023 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen :

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent-e à une évaluation et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence.

Délais pour la remise d'un travail :

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute demande de délai pour la remise d'un travail dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra remettre à temps le travail et fournir les pièces justificatives.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

Bibliothécaire et règles bibliographiques :

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). M. Thomas met aussi à la disposition des étudiants un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Tout travail remis dans le cadre de ce cours doit respecter les règles bibliographiques du [Style Chicago \(méthode Auteur-Date\)](#). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du [Guide ScPo](#).

La prévention du plagiat :

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel :

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :

Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>

Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :

<https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>

Pour toute autre question : <http://harcelement.umontreal.ca/>

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Comme étudiant vous pouvez faire appel à plusieurs lignes d'écoute ou d'urgence.

Les étudiants.es ont accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363.

Vous retrouverez les services d'aide disponibles du site du Service à la vie étudiante : <https://carrefoursae.umontreal.ca/sante/bien-etre/>

Vous pouvez aussi faire appel à une sentinelle. La sentinelle est un.e employé.e de l'UdeM, formé.e et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues.
Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap :

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accommodement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) : <http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>